

CSE SSCT premier mandat entreprises de plus de 50 salariés

Cette formation obligatoire réglementairement, vise à renforcer votre rôle en tant qu'élu au sein du CSE de plus de 50 salariés. Elle vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Objectifs

Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE de plus de 50 salariés

Assister les salariés

Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Public Visé

Secteur privé - élu-e CSE ou représentant-e de proximité selon les attributions prévues dans l'accord d'entreprise

Pré Requis

Élu-e titulaire, suppléant-e, membre de la commission, référent-e HSAS et représentant-e de proximité

Objectifs pédagogiques

Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE de plus de 50 salariés

Assister les salariés

Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active, travaux de groupe, exposés, livret stagiaire

Qualification Intervenant(e)s

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, référent handicap, inspecteur-trice du travail

Parcours pédagogique

Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT

Informations et consultations obligatoires du CSE en matière de SSCT

Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commissions

Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail

Obligations de l'employeur en matière de santé au travail

Analyse du travail et impact sur la santé des salariés

Principes et outils de prévention des risques professionnels

Champ des conditions de travail

Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail

Documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique

d'Évaluation des Risques Professionnels)

Sensibilisation à la méthode « arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap

Formation réglementaire obligatoire

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par

le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e

Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne

Modalités d'Accessibilité

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : CSE036-20240125

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808



Durée

35.00 Heures

5 Jours



Contactez-nous !

Carole RITZ
Directrice

Tél. : 0142030505
Mail : carole.ritz@irefe.fr